

## LE « BAN DES VENDANGES » POUR L'UGNI-BLANC

*La vigne est prête. La campagne 2010 s'annonce « tout à fait satisfaisante ».*

*Par Vincent DEWITTE*



**Le président du SGV, Christophe Forget, a voulu responsabiliser les viticulteurs face aux dérives constatées l'an passé. PHOTO V. D.**

L'invitation lancée par le Syndicat général des vignerons (SGV), jeudi soir, à Cognac, devait comme à l'accoutumée rassembler les viticulteurs autour de la traditionnelle « préparation des vendanges ». Les conditions météorologiques de ces derniers jours, tout à fait favorables à la vigne, ont accéléré le processus au point d'inscrire ce rendez-vous dans le calendrier tel un véritable « ban des vendanges ».

En effet, la vigne est prête. La maturation a été rapide avec des taux d'alcool déjà relevés à 8,8 % la semaine passée. L'acidité affiche certes des valeurs plutôt faibles (il faudra par conséquent rajouter de l'azote assimilable dans les cuves de fermentation, NDLR), mais selon les professionnels invités de la Station viticole, quasi partout, « il est grand temps de commencer à vendanger ! »

Outre des maladies de la vigne toujours plus nombreuses, le millésime 2010 s'annonce « tout à fait satisfaisant ». Les précipitations des 6, 7 et 8 septembre, avec 30 à 50 millimètres tombés selon les zones, ont fait du bien. Le poids des grappes relevé à plus de 350 grammes en moyenne devrait ainsi assurer un rendement moyen régional de 120 hectolitres par hectare (avec néanmoins de fortes disparités selon les parcelles, NDLR). La projection d'obtenir ainsi 12 hectolitres d'alcool pur par hectare fait de ce millésime « une année de production assez conséquente » pour le cognac.

### **L'affectation « réussie »**

Fait marquant de la campagne, le « challenge » de l'affectation parcellaire qui imposait pour la première fois aux viticulteurs d'affecter leurs vignes aux différents débouchés (cognac, pineau, vin de pays ou autres) avant le 1er juillet semble avoir été « plutôt bien réussi », saluait le président du SGV, Christophe Forget. Un message appuyé de responsabilité et de prudence a finalement été lancé en direction de ceux qui seraient tentés de dépasser les rendements obligatoires ou préconisés.

Il en va de « la crédibilité de l'ensemble de la région », a bien rappelé Christophe Forget.

Et le SGV de mettre un peu plus la pression sur les éventuels viticulteurs qui voudraient être trop gourmands : « Non seulement, ces dérives pénalisent toute la filière, mais elles peuvent coûter cher. Et au moment du contrôle vous vous retrouverez bien seuls... »